

RÈGLEMENT DU JEU «GIANT WHEEL»

Article 1 :

Le Centre Commercial O'PARINOR, Haut de Galy, à Aulnay sous-bois 93600, organise un jeu qui se déroulera du 24 Septembre 2025 au 05 Octobre 2025 via smartphone tous les jours, suivant horaire d'ouverture du Centre Commercial.
Du Mercredi au Dimanche de 11h à 19h.(hors lundi et mardi)

Article 2 :

La participation est ouverte à toute personne physique de plus de 18 ans agissant en son nom propre, possédant un téléphone avec lecteur QR code ou une connexion Internet (ne peuvent participer à ce jeu : les commerçants et le personnel travaillant dans le centre commercial / le personnel des sociétés ayant participé à l'opération – développeurs, animateurs, animatrices, huissier de justice, ainsi que les membres de leur famille - descendants et ascendants).

Article 3 :

Les visiteurs /ou clients sont invités à faire partie du programme fidélité du centre, à la suite de leurs inscriptions ils devront montrer leur application téléchargée et installée, s'inscrire en ligne au programme fid afin d'obtenir leur pass de membre avec qrcode. Ils pourront ensuite scanner leur pass directement sur l'une des deux bornes jeux présentes dans le centre commercial. Les bornes de jeux afficheront directement si le participant est sélectionné pour tourner la grande roue.

« Bravo vous êtes sélectionné pour tourner la grande roue »

Ou Désolé c'est perdu, retentez votre chance dès demain !

Pour participer à la roue :

- Être membre du programme fidélité du centre et être majeur
- Il tourne la roue et découvre immédiatement son gain : la roue doit faire minimum 3 tours pour que la participation soit valide
- L'animateur remet soit le gain en carte cadeau, soit le goodies.
- Les cartes cadeaux sont soumises à une quantité limitée par jour, si un sticker est affiché épuisé c'est qu'il n'y a plus de cartes cadeaux en jeu pour la journée. Si le joueur tombe sur épuisé, il aura un petit lot de consolation un goodies.

Dotation Globale sur la durée de l'opération : plus de 10 000€ de cadeaux :

- Plus de 1450 cadeaux surprises**
- 150 cartes cadeaux de 20€**
- 100 cartes cadeaux de 30€ **
- 20 cartes cadeaux de 50€ **

Tous les lots sont à récupérer sur l'espace jeu.

Un même joueur ne peut jouer qu'une seule fois par jour et ne gagner qu'une seule fois par jour (Les responsables du jeu pourront vérifier les identités et inscriptions frauduleuses)

**Non échangeables, ni compensables, ni remboursables

**Les cadeaux offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement, ou échange pour quelque cause que ce soit.

Les cadeaux sont sous stock disponible et peuvent être en rupture dans la journée.

Article 4 :

Les gains sont à récupérer le jour même dans l'heure, auprès de l'animateur.

En aucun cas, les gains ne peuvent être envoyés par voie postale.

Il est par ailleurs expressément entendu que la société organisatrice délivre le lot gagné mais n'a pas la qualité de producteur, ni de fabricant, ni de fournisseur, ni de vendeur, ni de distributeur de l'ensemble des éléments composant le lot, quels qu'ils soient, et ne saurait donc voir sa responsabilité engagée à aucun de ces titres.

Article 5 :

Données personnelles

Les données que vous renseignez sont collectées et traitées uniquement sur la base de votre consentement par Klepierre en tant que responsable de traitement, via son sous-traitant OZ et son sous-sous-traitant aux fins de l'analyse statistique des activités de ses clients, la gestion des contacts grands public, la prospection commerciale, la gestion du service client, la mise en place et le développement de produits et services personnalisés ou ciblés, la mise en place et le développement de concours et jeux, et la gestion de programmes de fidélité. Ces données ne font l'objet d'aucun transfert en dehors du territoire de l'UE, elles seront stockées durant un mois après l'animation par un sous-traitant sur des serveurs dédiés puis transféré par moyens sécurisés au responsable de traitement. Ces données seront stockées ensuite sur les serveurs du responsable de traitement pour une durée de 2 ans. La fourniture de vos coordonnées est entièrement facultative. Conformément à la loi du 1er août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et du régime général sur la protection des données et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de minimisation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment à leur traitement, ainsi que du droit de révoquer à tout moment les consentements accordés ci-dessus. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant le DPO de OZ à l'adresse dpo@ozmarketingsolutions.com en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez également du droit de saisir la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).

Article 6 :

Les organisateurs se réservent le droit d'interrompre, de suspendre ce jeu ou d'en modifier les conditions si les circonstances l'exigent. Aucune compensation de quelque nature que ce soit ne saurait être réclamée de ce fait. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables si, en cas de force majeure ou de nécessité justifiée, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger ou à en modifier les conditions. Ils se réservent, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Article 7:

Responsabilités

La société organisatrice ne sera pas responsable de tout dysfonctionnement du réseau "Internet" empêchant le bon déroulement du jeu notamment dû à des actes de malveillances externes. La société organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site du jeu du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau. La société organisatrice met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, mais ne saurait être tenue pour responsable des erreurs (affichage), d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur leur site, de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement du jeu ; des interruptions et plus généralement, de la perte de toute donnée, des conséquences de tous virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique, de tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant, de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu ou ayant endommagé le système d'un joueur.

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous son entière responsabilité. La société organisatrice pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. La société organisatrice se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenus. En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à la société organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu. De même, la participation à ce jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Article 9 :

Jeu sans obligation d'achat du 24 Septembre 2025 au 5 Octobre 2025. Règlement complet du jeu déposé chez SCP Mélanie ALBERT et Elodie BENEDETTI, Huissiers de Justice Associées au 238, Cours Bournissac BP 40015 84301 CAVAILLON Cedex. Il peut également être consulté au Centre ou obtenu sur simple demande à **l'adresse suivante** : OZ – 4, Rue Alexis Godillot - ZAC de l'Echange - Secteur BOIRON - 25770 VAUX LES PRES – France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur, dans le respect des conditions énoncées ; en cas de modification, l'avenant sera déposé chez SCP Mélanie ALBERT et Elodie BENEDETTI, avant sa publication. La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.